

2017

Commission mixte internationale

Rapport annuel d'activités





Commission mixte internationale

Les États-Unis et le Canada

À propos de la Commission mixte internationale

Les États-Unis et le Canada ont créé la Commission mixte internationale en reconnaissance du fait que chacun des deux pays subit les effets des activités de l'autre dans les réseaux lacustres et fluviaux le long de la frontière. Les deux pays collaborent à la gestion judicieuse de ces eaux en vue de les protéger au profit des générations d'aujourd'hui et de demain.

La CMI suit les directives du Traité des eaux limitrophes signé par le Canada et les États-Unis en 1909. Ce traité énonce des principes généraux, plutôt que des prescriptions détaillées, afin de prévenir et de résoudre les différends au sujet de l'utilisation des eaux que se partagent le Canada et les États Unis, et de régler d'autres problèmes transfrontaliers. L'application concrète de ces principes se décide au cas par cas.

La CMI est investie de deux responsabilités principales : régir l'utilisation des eaux communes et enquêter sur les problèmes transfrontaliers en vue de recommander des solutions. Les recommandations et les décisions de la CMI prennent en compte les besoins correspondant aux différentes utilisations de l'eau, notamment comme eau potable, pour la navigation commerciale, la production hydroélectrique, l'agriculture, les industries, la pêche, la navigation de plaisance et les propriétés riveraines.

La CMI est financée par les gouvernements du Canada et des États-Unis.

Bureau de la Section américaine
1717 H Street NW, Suite 801
Washington, DC 20006
Téléphone : 202-736-9000
Télécopieur : 202-632-2006
commission@washington.ijc.org

Bureau de la Section canadienne
234, avenue Laurier ouest, 22^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 6K6
Téléphone : 613-995-2984
Télécopieur : 613-993-5583
commission@ottawa.ijc.org

Bureau régional des Grands Lacs
100, avenue Ouellette, 8^e étage
Windsor (Ontario) N9A 6T3
Téléphone : 519-257-6700
Télécopieur : 519-257-6740
OU
P.O. Box 32869
Detroit, MI 48232
Téléphone : 313-226-2170 x6733
commission@windsor.ijc.org

www.ijc.org

Cette page, la page intérieur de la couverture ainsi que les photos de dos: istockphoto, photo de la page couverture: Brett Hodnett

Toutes les images contenues dans ce rapport sont issues des archives de la CMI, sauf indication contraire.

IMPRIMÉ PAR A/GIS/GPS, AVRIL 2018



Commission mixte internationale

Rapport annuel d'activités 2017

Les commissaires



Gordon Walker
Président
Section canadienne

Rich Moy

Benoît Bouchard

Lana Pollack
Présidente
Section américaine

Richard Morgan

Bilan 2017

Depuis que les États-Unis et le Canada ont conclu le Traité des eaux limitrophes en 1909, les deux pays ont amplement démontré ce qui peut être accompli dans un climat de collaboration. Constituée de six membres, la Commission mixte internationale (la Commission) est née de ce traité pour conseiller les gouvernements sur demande au sujet de questions portant sur les eaux limitrophes d'un océan à l'autre, et pour leur offrir des recommandations scientifiques judicieuses sur les questions de débit et de qualité de l'eau tout en tenant compte des besoins des usagers. Pour ce faire, la Commission est appuyée par un ensemble de conseils et par des employés provenant des deux pays qui mettent à son service leur expertise en génie, en sciences environnementales, en droit, en politiques, en gestion, en communication ainsi que des connaissances locales et un savoir écologique traditionnel.

Du début à la fin, 2017 a été une année chargée pour la Commission dans toute la région transfrontalière. Dans le bassin des Grands Lacs, la Commission a rédigé son premier rapport d'évaluation triennale en vertu de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs de 2012, en publiant un rapport préliminaire pour commentaire public en janvier, suivi du rapport final en novembre. Le rapport examine tout ce que le Canada et les États-Unis ont accompli pour atteindre les objectifs de l'Accord jusqu'en 2016, en reconnaissant les réussites et en formulant des recommandations sur les domaines où les deux pays pourraient faire davantage. Le rapport couvre tous les objectifs de l'Accord, dont ceux portant sur les éléments nutritifs entrant dans les lacs, les polluants chimiques, les espèces envahissantes et la santé des zones humides, entre autres sujets. La publication du rapport fait suite à plusieurs assemblées publiques dans le bassin des Grands Lacs, aux commentaires obtenus en ligne, ainsi qu'à de nombreuses recherches et discussions entre le personnel de la Commission, ses divers conseils consultatifs chargés des Grands Lacs et les commissaires.

Malheureusement, les Grands Lacs ont connu des conditions météorologiques extrêmes en 2017. Des pluies printanières sans précédent, des températures hivernales chaudes empêchant la formation d'une couverture de glace solide sur le fleuve Saint-Laurent et des crues importantes à la fonte des neiges dans la rivière des Outaouais se sont conjuguées pour causer des inondations inédites le long du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Le Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent a dû prendre de nombreuses décisions difficiles pour tenter de limiter l'inondation des collectivités riveraines du lac et du fleuve, tout en veillant à ce que la Voie maritime du Saint-Laurent demeure praticable pour la navigation commerciale. Suite aux inondations, le Conseil a commencé à relever les leçons à tirer de la situation pour voir si d'autres mesures peuvent s'imposer à l'avenir.

La Commission a mis en œuvre son Plan 2014 pour le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent à compter de janvier 2017, une fois qu'elle avait reçu l'approbation des gouvernements à la fin de 2016. Ce plan fournit des lignes directrices pour gérer le débit du lac Ontario vers le fleuve Saint-Laurent, permettant ainsi une variation plus naturelle du niveau d'eau. Bien que sa mise en œuvre ait malheureusement coïncidé avec les violentes précipitations qui ont fait déborder le lac et le fleuve, le plan a réussi à équilibrer l'approvisionnement en eau en amont et en aval du barrage Moses-Saunders, atténuant les dégâts.

Dans l'ouest, un hiver et un printemps humides se sont soldés par des inondations dans la région du lac Osoyoos, mais les conditions plus sèches de l'été ont permis au niveau d'eau de revenir à la normale. Un hiver pluvieux suivi de mois d'été secs a entraîné des conditions de sécheresse autour des rivières St. Mary et Milk, ce qui a compliqué la répartition de l'eau entre les États-Unis et le Canada.

La Commission a préparé de nouvelles courbes d'exploitation pour la gestion du niveau d'eau en cas d'urgence dans le bassin des lacs à la Pluie et Namakan. Ces courbes définissent le niveau optimal d'eau que les exploitants de barrages s'efforcent de maintenir tout au long de l'année. Avec le concours dynamique d'un groupe consultatif public, un groupe d'étude binational a examiné les études menées au fil des ans en vue de la révision des courbes établies, qui n'avaient pas changé depuis 2000. Le groupe a recommandé à la Commission de modifier les courbes après avoir entendu les résidents, les Tribus, les Premières nations et les Métis, les entreprises de la région – en particulier celles dont les moyens de subsistance dépendent de l'eau – et passé en revue des études sur les répercussions sur les écosystèmes et d'autres études scientifiques. La Commission a retenu cette recommandation et prévoit mettre en œuvre les nouvelles courbes en 2018, une fois que les gouvernements auront été consultés. Les nouvelles courbes permettront aux gestionnaires de l'eau d'ajuster le niveau en fonction des risques d'inondation ou de sécheresse prévus dans une année donnée.

À la demande des gouvernements, la Commission a lancé trois nouvelles études en 2017. Dans le bassin de la rivière Souris, un groupe d'étude étudie les problèmes d'inondation et d'approvisionnement en eau dans le but de fournir des recommandations à la Commission d'ici 2021.

Pour le lac Champlain et la rivière Richelieu, un groupe d'étude a achevé son plan de travail et commencé ses travaux en vue de formuler des recommandations à la Commission sur les causes, les effets, les risques et les solutions aux inondations dans le bassin. Le groupe vise à formuler ces recommandations d'ici 2020.

Les gouvernements ont également saisi la Commission d'un renvoi en 2017 pour examiner les questions touchant les charges d'éléments nutritifs et les efflorescences algales dans les bassins du lac Champlain et du lac Memphrémagog, lui demandant de formuler des recommandations en 2019 sur la manière de renforcer les mesures et d'accélérer les progrès vers l'amélioration de la qualité de l'eau. Les travaux et les réussites de la Commission en 2017 n'auraient pas été possibles sans le climat de coopération qui règne entre le Canada et les États-Unis et l'amitié de longue date qui les unit. C'est grâce aux personnes qui travaillent en étroite collaboration le long de la frontière internationale que la Commission peut continuer à soutenir les recherches, rendre compte de l'état et des tendances de la qualité et de la quantité d'eau, et aider à trouver des solutions aux problèmes des deux pays.



Les chutes du Niagara vues du côté américain. Photo: denisbin

Table des matières

Les commissairesII
Bilan 2017II
Chapitre I: D'un océan à l'autre	2
Bassin du lac Osoyoos et du fleuve Columbia	2
Bassin des rivières St. Mary et Milk.	2
Rivières Rouge et Souris	2
Lacs à la Pluie et Namakan	3
Lac Champlain et rivière Richelieu	4
Lacs Memphrémagog et Champlain	4
Chapitre II: IIBH.	5
Introduction	5
Points saillants des projets de l'IIBH	5
Harmonisation des données	6
Cadre de lutte contre les changements climatiques	7
Carte des eaux transfrontalières	8
Chapitre III: Les Grands Lacs	10
Évaluation triennale des progrès	10
Inondation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent	10
Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs	11
Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs	12
Conseil consultatif des professionnels de la santé.	14
Stratégie de communication	15
Chapitre IV: Autres faits saillants	16
À la mémoire de Thomas L. Baldini, 1943-2017	16
À la mémoire de Léonard H. Legault, 1935-2017	17
Membres des conseils et employés ayant quitté leur poste	18
Rapports aux gouvernements	19
Sommaire financier	20

Chapitre I: D'un océan à l'autre

Bassin du lac Osoyoos et du fleuve Columbia

Le lac Osoyoos a subi quelques inondations après un printemps humide et la fonte rapide du manteau neigeux en 2017 a inondé le bassin versant, endommageant les communautés riveraines. Un manteau neigeux relativement léger au début de l'année avait amené le Conseil international de contrôle du lac Osoyoos à augurer une saison printanière relativement normale lors de sa réunion au début du mois de mars, mais les précipitations en avril et en mai dans les montagnes et les régions plus tempérées ont apporté une quantité d'eau imprévue au bassin, provoquant des inondations qui ont débuté avec la fonte de la neige au mois de mai.

Les gestionnaires des ressources en eau ont complètement ouvert le barrage de Zosel en aval du lac dans le but d'abaisser le niveau d'eau dans les limites prescrites par l'ordonnance d'approbation de la Commission pour l'exploitation du barrage. Une période de sécheresse subséquente durant les mois d'été a permis de réduire le niveau conformément aux courbes d'exploitation optimales.



Emplacement du lac Osoyoos dans le bassin du fleuve Columbia. Photo: Commission

Bassin des rivières St. Mary et Milk

Les rivières St. Mary et Milk traversent les provinces canadiennes de l'Alberta et de la Saskatchewan et l'État américain du Montana et elles sont reliées entre elles par un canal artificiel. En vertu de l'article VI du Traité des eaux limitrophes, les eaux doivent être réparties équitablement entre les deux pays et dans leur intérêt mutuel.

Un hiver pluvieux suivi d'une forte sécheresse durant les mois d'été ont compliqué la tâche d'attribution des eaux aux gestionnaires, dits agents régulateurs, qui peuvent habituellement compenser l'utilisation d'eau supplémentaire par les États-Unis au début de l'année avec une consommation d'eau supplémentaire par le Canada plus tard dans l'année. La fonte des neiges et un printemps humide ont signifié que les États-Unis n'ont pas eu besoin de neutraliser la situation au début de l'année, mais le temps sec a fait que le Canada avait encore besoin d'eau supplémentaire pendant l'été. En définitive, les agents et les représentants élus se sont vus obligés de limiter l'irrigation à la fin de l'année et ils ont pu transférer l'eau d'autres sources.



Carte du bassin des rivières St. Mary et Milk. Photo: Commission

Rivières Rouge et Souris

La rivière Souris prend sa source en Saskatchewan avant de traverser le Dakota du Nord et le Manitoba pour rejoindre la rivière Assiniboine. La rivière Rouge s'écoule vers le nord entre le Dakota du Nord et le Minnesota, poursuivant son cours jusqu'au Manitoba et le lac Winnipeg.

En réponse à un renvoi des gouvernements du mois de juillet, la Commission a établi le Groupe d'étude international de la rivière Souris pour étudier les problèmes d'inondation et d'approvisionnement en eau dans le bassin dans le cadre du plan d'étude 2013 pour la rivière Souris. Le groupe procédera à la collecte de données



Avant d'entrer au Manitoba, la rivière Souris traverse la Saskatchewan et le Dakota du Nord, tandis que la rivière Rouge chevauche la frontière du Minnesota et du Dakota du Nord. Photo: Commission



Le soleil se lève sur la rivière Souris pendant qu'un chercheur retire des canards piégés dans des filets en vue de leur baguage. Photo: US Fish and Wildlife Service

et à une revue de la documentation évaluant les processus physiques qui ont pu contribuer aux récentes inondations, le tout en vue d'examiner l'hydrologie du bassin et de mettre au point les outils de modélisation correspondants. Une fois que ces travaux auront conclu, le Conseil formulera des recommandations pour réduire les risques d'inondation et les problèmes d'approvisionnement en eau, et rédigera un rapport final attendu en 2020. L'étude aidera également à poursuivre la collaboration entre les organismes étatiques, provinciaux, fédéraux et municipaux, les Tribus, les Premières nations, les Métis et le grand public.

Le Conseil international de la rivière Rouge a achevé son rapport *Twenty Years Later: Flood Mitigation in the Red River Basin* [Vingt ans après : Atténuation des inondations dans le bassin de la rivière Rouge], qui sera publié en 2018. Le Conseil a constaté que le bassin devenait plus résistant aux inondations par rapport aux constatations du rapport de la Commission intitulé *Vivre le long de la rivière Rouge*, paru en 2000. Le rapport rappelle qu'il reste encore du travail à faire pour mieux se préparer aux inondations du bassin, notamment en améliorant la méthodologie de prévision et en élaborant des indicateurs de la résilience du bassin et d'autres questions liées aux inondations sur les rivières Roseau et Pembina, qui sont reliées à la rivière Rouge.

Bassin des lacs à la Pluie et Namakan

Le bassin des lacs à la Pluie et Namakan s'étend en Ontario et dans le nord du Minnesota. Il réagit rapidement aux changements dans les conditions d'approvisionnement en eau, tels que ceux attribuables à des précipitations extrêmes, et le niveau d'eau peut souvent fluctuer en-dessous ou en au-dessus du niveau des courbes d'exploitation optimales établies par la Commission.

La Commission a demandé au Groupe d'étude international sur les courbes d'exploitation du lac à la Pluie et du lac Namakan d'évaluer la performance des courbes d'exploitation établies en 2000 et d'étudier les possibilités d'améliorer la régularisation d'urgence dans cette chaîne lacustre. La Commission s'est vue confier le rôle d'établir des niveaux d'eau d'urgence par la Convention du lac à la Pluie de 1938.



L'automne s'installe le long de la rivière à la Pluie dans le parc Franz Jevne de l'État du Minnesota, face à l'Ontario. Photo: Tony Webster

Tout au long de l'étude, le Conseil a collaboré avec des particuliers, des groupes et des collectivités locales, dont le groupe consultatif public de 32 membres nommé par la Commission pour refléter les divers intérêts dans le bassin versant, et le groupe consultatif sur les ressources composé de scientifiques des organismes étatiques, provinciaux et fédéraux, ainsi que des représentants du Grand Conseil du Traité N° 3 et plusieurs communautés des Premières nations et de la Nation métisse de l'Ontario. Fort des commentaires de ces groupes et de ceux obtenus lors de plus de 45 assemblées publiques et réunions de groupes consultatifs, le groupe d'étude a publié ses recommandations finales pour les modifications à apporter aux courbes d'exploitation de 2000.

Le groupe d'étude a constaté que les courbes d'exploitation de 2000 se sont comportées comme prévu, bénéficiant la navigation, le tourisme et l'écologie de la chaîne du Namakan, ainsi que les pêcheries au lac à la Pluie, mais abaissant la production d'hydroélectricité et faisant monter les eaux du lac à la Pluie durant les années d'inondation. Le Conseil a conclu que les courbes établies en 2000 sont une option viable à l'avenir, sous réserve d'y apporter des modifications plus avantageuses pour l'ensemble des intérêts.

Les nouvelles courbes d'exploitation donnent aux gestionnaires de l'eau une plus grande marge de manœuvre pour gérer l'approvisionnement en prévision des périodes de sécheresse ou des crues. Les commissaires ont tenu des audiences publiques en août 2017 dans le bassin des lacs à la Pluie et Namakan et, conformément aux recommandations du groupe d'étude, ont accepté une version modifiée de ces recommandations lors de la réunion semestrielle d'octobre. La Commission prévoit adopter les nouvelles courbes en 2018.

Lac Champlain et rivière Richelieu

En réponse aux renvois reçus des gouvernements en 2016, la CMI a nommé son Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu en février 2017 pour examiner les inondations dans le bassin. Le groupe est chargé d'étudier les inondations passées, notamment celles de 2011, d'évaluer des stratégies d'adaptation, d'élaborer un système de prévision des crues en temps réel et un modèle d'approvisionnement en eau face aux divers phénomènes climatiques et météorologiques, de mener des enquêtes auprès des résidents et organismes locaux sur les moyens structurels de gérer les débordements, ainsi que d'évaluer toutes les mesures de gestion et d'atténuation des inondations que l'on pourrait envisager, le tout en vue de formuler des recommandations en 2021.



Le temps des feuilles le long de la rivière Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu au Québec. Photo: Márcio Cabral de Moura

Le groupe d'étude a tenu des assemblées publiques au Québec et dans les États de New York et du Vermont en juillet pour obtenir des commentaires sur ce que le plan de travail devrait inclure. Il a conclu son plan de travail le 2 octobre.

Lacs Memphrémagog et Champlain

En octobre, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont demandé à la Commission d'examiner les problèmes des charges en éléments nutritifs et de prolifération d'efflorescences algales nuisibles dans les lacs Champlain et Memphrémagog et de formuler des recommandations sur les moyens de renforcer et d'améliorer les efforts en cours. Les rapports finaux pour les deux bassins versants transfrontaliers sont attendus en 2019.



Le bassin du lac Champlain avec le lac Memphrémagog à l'est. Photo: Commission

Chapitre II: Initiative internationale sur les bassins hydrographiques

Introduction

L'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques (IIBH) est un programme que la Commission a mis en place pour s'acquitter de ses fonctions et chercher à résoudre les problèmes liés aux eaux transfrontalières en mettant l'accent sur l'aspect écosystémique. Elle reconnaît que les écosystèmes fonctionnent comme des systèmes interconnectés et devraient être gérés en tant que tels. L'IIBH se fonde également sur la conviction que, convenablement soutenues, les communautés locales sont les mieux placées pour résoudre les problèmes dans un bassin et obtenir des résultats.

L'histoire de l'IIBH remonte à 1998, lorsque les gouvernements du Canada et des États-Unis ont partiellement approuvé la proposition de la Commission d'établir des conseils internationaux des bassins hydrographiques qui adopteraient une approche écosystémique intégrée à l'égard des questions environnementales transfrontalières. Les gouvernements ont donné leur feu vert à l'époque pour la création d'un conseil de bassin hydrographique à titre de projet pilote.

Ils ont autorisé un deuxième conseil depuis, et l'IIBH a contribué à renseigner et à mobiliser les décideurs des conseils de la Commission à tous les niveaux tout en les dotant d'outils pour mieux traiter un large éventail de questions liées aux eaux transfrontalières. Conscients de l'intérêt d'adopter une approche écosystémique pour répondre aux préoccupations à l'égard de la quantité et de la qualité de l'eau, de nombreux conseils de la Commission participent au programme de l'IIBH en proposant des projets.

Points saillants des projets de l'IIBH

Le Conseil international de contrôle du lac Osoyoos, le Département d'écologie de l'État de Washington et l'Okanagan Basin Water Board ont collaboré à la création d'un documentaire intitulé *A River Film*, qui porte sur le lac, son hydrologie et la coopération internationale qui l'entoure. Le documentaire est conçu pour sensibiliser le public aux questions et aux pratiques de gestion de l'eau dans le bassin hydrographique et faire connaître la collaboration fructueuse qui existe entre le Canada, les États-Unis, les Amérindiens et les Premières nations. Le documentaire a été présenté en première à l'occasion de l'assemblée annuelle du Conseil du lac Osoyoos en octobre.

Dans le bassin de la rivière Sainte-Croix, on procède à un dénombrement annuel de gaspareaux financé par l'IIBH pour voir combien d'individus viables de l'espèce verront le jour chaque année, et ce depuis 2011. Bien que leur nombre ait fluctué d'une année à l'autre, l'abondance de gaspareaux en 2017 laisse supposer que la tendance s'annonce positive à long terme. Fin juillet, un total de 157 750 gaspareaux traversaient le barrage de Milltown situé près de l'embouchure de la



Bradley Stuart, coordonnateur du programme St. Croix International Waterway Commission, compte les poissons qui passent par le barrage de Milltown. Photo: Heather Almeda

rivière. Il s'agit d'une augmentation massive par rapport aux deux années précédentes – seuls 33 106 et 93 503 avaient traversé le barrage en 2016 et 2015, respectivement – qui demeure néanmoins bien au-dessous des niveaux historiques, qui se chiffraient par millions. Et, pour la première fois, on a compté 56 aloses savoureuses, autre espèce clé que le Conseil international du bassin de la rivière Sainte-Croix tient à voir de retour dans la rivière.

Les gaspareaux prennent environ quatre ans pour atteindre la maturité, moment où ils retournent dans les rivières pour frayer chaque année. Or, comme la passe migratoire du barrage de Grand-Sault qui les empêchait de quitter la rivière a rouvert en 2013, une plus grande partie de ces poissons devraient revenir chaque année à leur lieu de fraye. En plus d'être un poisson-proie pour les oiseaux, les tortues, les loutres, le saumon et la morue dans la région, les gaspareaux représentent un lien culturel essentiel et une source de nourriture pour les communautés autochtones. Ils sont importants pour l'industrie de la pêche comme appâts pour le homard ainsi que pour les entreprises locales qui vendent des gaspareaux fumés dans le secteur de l'alimentation.

Le Conseil international de contrôle du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie a élaboré un modèle international en ligne StreamStats pour le bassin, qui devrait être au point au printemps 2018. Ce projet fournira des estimations des statistiques sur le débit de pointe et contribuera à la cartographie des plaines inondables ainsi qu'à d'autres applications de planification et de gestion des ressources hydriques. Le US Geological Survey avait déjà un modèle StreamStats pour le bassin du côté des États-Unis, et ce projet de l'IIBH amène le modèle du côté canadien de la frontière, harmonisant les données canadiennes avec les données américaines pour broser un tableau complet à l'intention des chercheurs et des gestionnaires de l'eau dans les deux pays. De la même manière, les données américaines seront incluses dans les modèles canadiens du bassin créés par le Réseau hydro national. On trouvera plus d'informations à ce sujet sous la rubrique Harmonisation des données du site web de la Commission.

Harmonisation des données

Les efforts d'harmonisation des données hydrographiques par les gouvernements de part et d'autre de la frontière se sont poursuivis en 2017 et un modèle hydrologique homogène entre les ensembles de données des deux pays est en voie de développement dans la région orientale des eaux transfrontalières. Le lac Champlain et la rivière Richelieu sont la zone pilote choisie pour ce modèle.

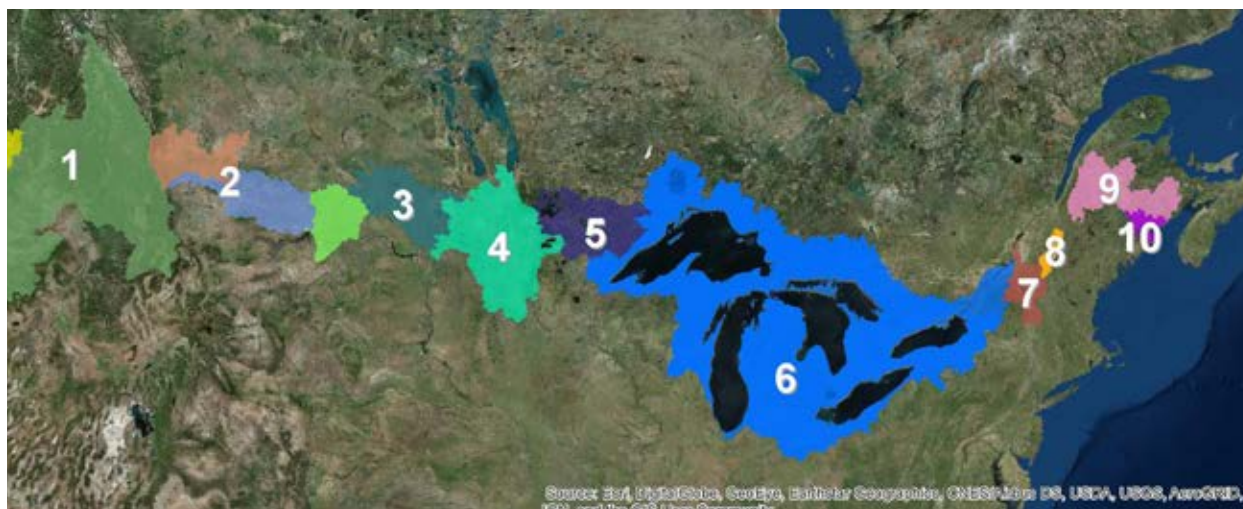
Le Groupe de travail sur l'harmonisation des données hydrographiques, groupe spécial d'organismes gouvernementaux canadiens et américains animé par la Commission, a tenu un atelier le 24 octobre à Ottawa à l'intention des membres des conseils et du personnel de la Commission. L'atelier a fourni des renseignements généraux et des études de cas sur ce qui avait été fait jusque-là pour harmoniser les données hydrologiques américaines et canadiennes, expliquant comment ces données peuvent être personnalisées et invitant les divers conseils à préciser leurs besoins concrets au groupe de travail afin de les aider dans leur travail.



État du Projet d'harmonisation des données hydrographiques transfrontalières en octobre 2017. Le Groupe de travail sur l'harmonisation des données a travaillé à l'harmonisation des ensembles de données et des modèles pour le fleuve Saint-Jean, le lac Champlain et la rivière Richelieu en 2017. Photo: Groupe de travail sur l'harmonisation des données.

Cadre de lutte contre les changements climatiques

La Commission a poursuivi l'élaboration d'un cadre pour aider ses divers conseils à composer avec les effets des changements climatiques dans le cadre de leurs mandats respectifs pour la gestion transfrontalière des eaux. Une étude pilote pour tester ce cadre d'orientation s'est déroulée dans le bassin de la rivière Sainte-Croix en 2017 à l'aide des meilleures données scientifiques disponibles et des commentaires des parties prenantes, le tout afin de se faire une idée des futurs facteurs de stress climatiques et de déterminer les modifications à apporter aux plans de régularisation en vigueur pour tenir compte de ces facteurs. L'étude a suivi les différentes étapes du cadre de lutte contre les changements climatiques prévu par la Commission : organisation, analyse, action et mise à jour. Dans ce contexte, il a fallu fixer des seuils critiques pour le débit et le niveau d'eau minimal et maximal à cibler, évaluer leur performance dans divers scénarios futurs plausibles (saisie de données historiques et modélisation informatique de conditions climatiques possibles), et déterminer ce qu'il y aurait lieu de modifier. Le projet a révélé que le niveau des lacs dans le bassin est sensible à la variabilité des précipitations et que le seuil maximal peut être dépassé, le risque de débit minimal étant plus élevé en aval. Le Conseil examine actuellement les recommandations à formuler au besoin pour ajuster le niveau et le débit d'eau, et entend présenter un rapport final sur cette étude à la Commission à une date ultérieure. Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, le Conseil du bassin de la rivière Sainte-Croix envisage de recommencer ce processus dans cinq ans pour le maintenir à jour.



La CMI compte sur l'aide de plusieurs conseils et groupes de travail qui s'occupent de divers bassins transfrontaliers le long de la frontière canado-américaine.

CONSEILS TRANSFRONTALIERS

Conseil consultatif des professionnels de la santé	Le Conseil fournit des conseils à la Commission sur les enjeux concernant les questions de santé publique liées aux eaux du bassin des Grands Lacs et d'autres régions où la Commission doit s'occuper de la qualité de l'eau.
--	--

1: Bassin du fleuve Columbia

Conseil international de contrôle du lac Osoyoos	Le Conseil surveille le niveau d'eau du lac Osoyoos – qui chevauche la Colombie-Britannique et l'État de Washington – et vérifie si les gestionnaires exploitant le barrage de Zosel en aval respectent l'ordonnance d'approbation de la Commission.
--	--

Conseil international de contrôle du lac Kootenay	Le Conseil se charge de surveiller l'exploitation du barrage de Corra Linn en Colombie-Britannique en veillant au maintien du niveau d'eau fixé pour le lac Kootenay. La rivière Kootenay coule en amont du lac, de la Colombie-Britannique au Montana et à l'Idaho, avant de bifurquer de nouveau vers le nord.
---	--

Conseil international de contrôle du fleuve Columbia	Le Conseil surveille les effets du barrage de Grand Coulee dans l'État de Washington sur le niveau d'eau en amont jusqu'à la frontière canado-américaine et au-delà.
--	--

2: Rivières St. Mary et Milk

Agents régulateurs des rivières St. Mary et Milk	Les agents régulateurs sont responsables du jaugeage et de l'attribution des eaux de ce système hydrographique qui s'étend au Montana, en Alberta et en Saskatchewan.
--	---

3: Bassin de la rivière Souris

Conseil international de la rivière Souris	Le Conseil se charge de surveiller la conformité aux mesures temporaires prises pour la répartition des eaux de la rivière Souris et ses lieux de passage frontaliers entre la Saskatchewan, le Dakota du Nord et le Manitoba. Il contribue à la mise en œuvre et à l'examen du programme conjoint de surveillance de la qualité de l'eau et assure la surveillance de la préparation aux inondations dans le bassin. Il fait état également de la santé écosystémique et renseigne la Commission sur l'utilisation de l'eau et les activités de développement connexes dans le bassin de la rivière Souris.
--	--

Groupe d'étude international de la rivière Souris	Ce groupe a été constitué pour aider à l'établissement de rapports en réponse au renvoi de juillet 2017 qui demandait une évaluation du plan de régularisation présenté dans l'accord canado-américain de 1989 sur la rivière Souris. Il étudie les questions touchant les inondations et l'approvisionnement en eau dans le bassin de la rivière Souris.
---	---

4: Bassin de la rivière Rouge	
Conseil international de la rivière Rouge	Le Conseil renseigne la Commission sur les activités dans le bassin qui peuvent avoir une incidence sur le débit et le niveau d'eau, la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes. Il surveille également la mise en œuvre des recommandations de la Commission à l'égard des inondations. La rivière se situe entre le Dakota du Nord, le Minnesota et le Manitoba.
5: Bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie	
Conseil du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie	Le Conseil surveille la conformité aux ordonnances de la Commission portant sur le niveau et le débit d'urgence dans le système à la Pluie-Namakan, et contribue aux rapports sur la qualité des eaux limitrophes du bassin.
6: Grands Lacs	
Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs	Créé par l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, le Conseil aide la Commission à évaluer les progrès accomplis envers les objectifs de l'Accord, parmi d'autres fonctions qui lui sont attribuées par cet instrument.
Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs	Le Conseil fournit des conseils à la Commission et au Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs et se charge de formuler des recommandations en matière de recherche ainsi qu'à l'égard de toutes les questions scientifiques liées à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.
Conseil international de contrôle du lac Supérieur	Le Conseil surveille l'exploitation des divers ouvrages de régularisation dans la rivière St. Mary, qui contrôlent le débit du lac Supérieur à Sault Ste-Marie, entre le Michigan et l'Ontario.
Conseil international de contrôle de la rivière Niagara	Le Conseil surveille l'exploitation de l'ouvrage de contrôle de la fosse Chippawa-Grass Island Pool située en amont des Chutes du Niagara entre l'État de New York et l'Ontario, ainsi que l'installation et le retrait annuels d'une estacade à glace à l'exutoire du lac Érié.
Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent	Le Conseil veille à ce que le débit en provenance du lac Ontario à la hauteur du barrage de Moses-Saunders – à cheval entre l'État de New York et l'Ontario – respecte les exigences de l'ordonnance de la Commission.
Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent	Le Comité maintient la sensibilisation à la surveillance nécessaire pour appuyer la modélisation et évaluation de la régularisation du niveau et du débit d'eau dans les Grands Lacs. Il relève des trois conseils de contrôle des Grands Lacs.
7: Bassin du lac Champlain et de la rivière Richelieu	
Groupe d'étude international du lac Champlain et de la rivière Richelieu	Ce Groupe d'étude aide la Commission à répondre aux renvois des gouvernements en vue d'étudier les risques d'inondation dans le bassin, les causes et les effets des inondations et les solutions à envisager pour y remédier.
8: Bassin du lac Memphrémagog	
En étroite collaboration avec des experts locaux et des organismes du bassin, la Commission examine les problèmes de charges en éléments nutritifs et de prolifération d'algues nuisibles dans le lac Memphrémagog et le lac Champlain, et elle entend formuler des recommandations sur les moyens de renforcer et d'améliorer les initiatives en cours.	
9: Bassin du fleuve Saint-Jean	
Conseil international du bassin de la rivière Sainte-Croix	Le Conseil maintient une sensibilisation à l'ordonnance d'approbation de la Commission pour le barrage de Grand Falls.
10: Bassin de la rivière Sainte-Croix	
Conseil international du bassin de la rivière Sainte-Croix	Conseil international du bassin de la rivière Sainte-Croix : Le Conseil renseigne la Commission sur la conformité aux objectifs afférents à la qualité de l'eau dans les eaux limitrophes et à la santé écologique du bassin, tout en veillant à ce que les quatre barrages privés soient exploités conformément aux conditions établies par la Commission.

Chapitre III: Les Grands Lacs

Rapport de l'évaluation triennale des progrès

En novembre, la Commission a présenté aux gouvernements son premier rapport sur l'évaluation triennale des progrès (ETP), tel que prévu dans l'Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs de 2012. Ce rapport examine ce que le Canada et les États-Unis ont accompli pour atteindre les divers objectifs énoncés dans l'Accord, notamment à l'endroit des infrastructures de traitement des eaux usées et d'eau potable, de la réduction du ruissellement d'éléments nutritifs et de la protection contre les espèces envahissantes.



Le coprésident canadien Gordon Walker accueille un public nombreux à une table ronde sur le rapport de l'évaluation triennale des progrès lors d'une assemblée publique à Sarnia (Ontario) en mars 2017. Photo: Commission

Tout en constatant que beaucoup de progrès avaient été réalisés, le rapport avançait qu'il fallait davantage d'investissements et d'efforts pour atteindre les objectifs de l'Accord. Les

recommandations de la Commission comprennent davantage d'investissements dans l'amélioration des infrastructures pour réduire l'exposition humaine aux déchets non traités et améliorer la préparation aux phénomènes météorologiques extrêmes, accélérer les stratégies visant à désigner, éliminer ou réduire les produits chimiques sources de préoccupations mutuelles dans les Grands Lacs, créer des normes exécutoires dans les plans d'action nationaux afin de réduire la prolifération d'algues dans le bassin occidental du lac Érié et se fixer l'objectif d'achever tous les travaux sur les secteurs préoccupants d'ici les 15 prochaines années. La Commission recommande aux gouvernements d'améliorer la mobilisation du grand public, la reddition de comptes et le financement pour atteindre les objectifs de l'Accord, notamment en veillant à une participation accrue des diverses communautés et des gouvernements tribaux, des Premières nations et des Métis, et en investissant davantage de fonds à des fins de rétablissement et de prévention.

La Commission a également publié un rapport sur les faits saillants et ses recommandations, assorti d'une annexe technique précisant la méthodologie suivie pour tirer ses conclusions et d'un appendice résumant les commentaires du public. Tous ces documents et le rapport d'évaluation proprement dit sont accessibles au public dans la section des rapports du site Web de la Commission, www.IJC.org.

Inondation du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent

Le Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent a suivi le plan 2014 à compter de janvier. Le plan fournit des lignes directrices pour gérer le débit coulant du lac Ontario dans le fleuve Saint-Laurent et prévoit des fluctuations plus naturelles du niveau d'eau pour rétablir la santé de l'écosystème. Sa mise en œuvre a malheureusement coïncidé avec les phénomènes météorologiques violents qui ont entraîné des inondations sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent; le plan a toutefois réussi à équilibrer l'approvisionnement en eau en amont et en aval du barrage Moses-Saunders et à réduire les dommages causés par les inondations.

Un hiver doux, un printemps humide record et des inondations sans précédent sur la rivière des Outaouais ont fait grimper le niveau d'eau plus haut que jamais pendant plusieurs semaines, provoquant des inondations dévastatrices sur les rives du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.



Les crues du fleuve Saint-Laurent inondent une maison à Brockville (Ontario), le 7 mai. Photo: Commission



Des agents de la New York National Guard plaçant un système de protection tubulaire dans la baie Braddock du lac Ontario pour protéger le rivage contre les crues, le 1^{er} juin. Photo: New York National Guard

Plusieurs périodes tempérées avec des intervalles plus hivernaux ont rendu difficile le maintien d'une couverture de glace solide et sécuritaire, empêchant les gestionnaires de l'eau de faire passer l'eau dans le système aussi rapidement qu'ils l'auraient souhaité en prévision du printemps. Une crue printanière record sur la rivière des Outaouais a entraîné de graves inondations à Gatineau et à Montréal, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent et plus en aval, ce qui a pour ainsi dire empêché les gestionnaires de pouvoir contrôler l'eau du lac Ontario sans aggraver les inondations au Québec. Des mois de pluie au printemps dans toute la région ont apporté encore plus d'eau à gérer. Des records de précipitations de janvier à mai ont été brisés à Rochester, Toronto, Belleville, Ottawa et Montréal, ce qui témoigne de l'étendue des conditions humides. Le débit d'avril à mai dans le lac Ontario a été plus élevé que jamais depuis que ces données sont enregistrées et celui de la rivière des Outaouais a brisé le record précédent établi en mai, le dépassant de 8 p. 100 le 8 mai. Les exploitants des barrages et le Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent ont pris des mesures extraordinaires pendant des mois pour atténuer autant que possible les effets des inondations et de l'érosion dans l'ensemble du système et évacuer l'eau du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Le niveau d'eau a commencé à baisser en juin et des conditions météorologiques plus sèches à la fin de l'été ont contribué à accélérer cette baisse.

Malgré les meilleurs efforts du Conseil, les zones basses de l'État de New York, de l'Ontario et du Québec ont connu des mois d'inondations et une érosion accélérée. Le Conseil entreprend une auto-évaluation pour voir ce qu'il pourrait faire différemment dans les années à venir pour éviter les dommages autant que possible. Il a conclu qu'au vu des conditions exceptionnellement humides de 2017, aucun plan de régularisation n'aurait pu éviter ces inondations.

Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs

Le Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs a élaboré et adopté une politique sur les principes et pratiques de mobilisation des peuples autochtones, qui servira à orienter ses travaux et illustrera comment les personnes travaillant dans les limites des institutions occidentales peuvent réellement interagir avec les peuples autochtones du bassin des Grands Lacs. Ces principes et pratiques permettent au Conseil de mieux aider la Commission à s'acquitter de ses responsabilités en vertu de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs concernant les données, la recherche scientifique et la prestation de conseils aux Parties. De plus, le Conseil s'intéresse à l'intégration des connaissances écologiques traditionnelles dans tous ses projets futurs.



Rencontre entre des membres du Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs et le public pour discuter des enjeux liés à la qualité de l'eau à l'échelle locale et régionale, le 24 octobre, à Ottawa. Photo: Commission

Le Groupe de travail sur les enjeux émergents relevant du Conseil a terminé en janvier un projet intitulé *Climate Change and Adaptation in the Great Lakes*, qui propose des recommandations pour l'adaptation aux changements climatiques dans les Grands Lacs. Ces recommandations comprennent une évaluation binationale des effets des changements climatiques, la création d'un réseau d'adaptation et de résilience soutenu par le personnel pour coordonner les activités multipartites, et l'élaboration d'une approche binationale en coopération avec d'autres gouvernements et organismes pour coordonner les mesures d'adaptation aux changements et la résilience écologique dans les Grands Lacs.

Le Conseil de la qualité de l'eau et son Groupe de travail sur les problèmes hérités du passé ont achevé leur rapport sur la lutte contre les polybromodiphényléthers (PBDE) dans le bassin des Grands Lacs (*Addressing Polybrominated Diphenyl Ethers (PBDEs) in the Great Lakes Basin: Searching for Solutions to Key Challenges*), qui devra paraître au début de 2018. Le rapport recommande l'adoption de solutions de rechange aux PBDE comme ignifuges et que l'on évite la libération de produits chimiques pendant l'utilisation, le recyclage et l'élimination des produits. Les recommandations du Conseil viennent compléter le rapport PBDE 2016 de la Commission. Le Groupe de travail sur les problèmes hérités du passé a également tenu un atelier les 1^{er} et 2 février avec 30 experts dans le domaine de la planification et de la mise en œuvre de la gestion des bassins versants. Cet atelier cherchait à appuyer les recommandations du Conseil dans son rapport de 2016 intitulé *Évaluation des plans de gestion des bassins versants, Approches de gestion des éléments nutritifs dans le bassin du lac Érié et à des emplacements clés à l'extérieur du bassin*, pour trouver les moyens de mieux coordonner ou optimiser la planification et la mise en œuvre de la gestion des bassins versants et fournir un forum pour les personnes qui y participent afin de mieux comprendre les liens qui les unissent et commencer à établir des relations pour la planification coordonnée des bassins.

Le Conseil a également organisé un événement public à Ottawa en octobre avec un groupe d'experts et une discussion des défis environnementaux actuels et émergents auxquels sont confrontés les bassins versants aux niveaux local, régional et mondial. Cette discussion a porté sur les moyens de réaliser une planification efficace des bassins versants au niveau de la gouvernance, de la rivière des Outaouais jusqu'au bassin des Grands Lacs.

Enfin, le Conseil a contribué à l'examen et à la préparation du premier rapport d'évaluation triennale de la Commission (ETP) et de son annexe technique. Il a également fait des suggestions à la Commission pour améliorer le processus d'élaboration du deuxième rapport d'ETP.

Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs

Le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs fournit des conseils sur la recherche à la Commission et au Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs. Il répond également aux questions scientifiques qui lui sont soumises par la Commission ou par le Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs en consultation avec la Commission. Le Conseil consultatif scientifique se compose de deux comités : le Comité de la coordination de la recherche et le Comité de la priorité scientifique.

Bon nombre des recommandations du rapport du Comité de coordination de la recherche intitulé *Améliorations futures des indicateurs de l'état des Grands*



Des membres du Comité de la priorité scientifique du Conseil consultatif scientifique présentant un exposé à l'intention des commissaires au cours de la réunion semestrielle du printemps à Washington, DC. Photo: Commission

Lacs qui est paru en décembre 2016 ont été intégrées au rapport ETP de la Commission, notamment l'évaluation de l'état des sources d'eau potable, l'évaluation de l'abondance de prédateurs dans les eaux littorales et la mesure des charges de phosphore sous sa forme totale ou dissoute.

Le Comité de la coordination de la recherche a travaillé en étroite collaboration avec les Parties pour soutenir un grand nombre de leurs programmes binationaux sur les Grands Lacs. Ces activités comprennent un soutien financier et une aide à l'atelier sur l'Initiative des sciences coopératives et de surveillance du lac Érié pour déterminer les priorités en matière de gestion et de recherche et le soutien organisationnel et financier des ateliers de coordination des gestionnaires de navires de recherche et de surveillance des Grands Lacs.

Les projets du Comité de coordination de la recherche en 2017 comprenaient une mise à jour du système d'inventaire de recherche des Grands Lacs, dans le but d'améliorer la qualité et la quantité de données recueillies dans le cadre de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. En plus d'offrir des données à portée de main, ce système actualisé fournira un portail vers d'autres bases de données de recherche et des informations sur les dépenses en ressources. La nouvelle version du site a été mise à l'essai à la fin de 2017 et devrait être parachevée d'ici mars 2018.

Ce comité a également travaillé à des projets de gestion adaptative des éléments nutritifs dans le bassin des Grands Lacs en insistant sur le lac Érié, intégrant des modèles d'eaux souterraines et de surface pour se faire une meilleure idée de l'ensemble du système hydrographique et améliorer les initiatives binationales de surveillance et de recherche scientifique.

Le Comité de la coordination de la recherche et le Comité de la priorité scientifique ont travaillé ensemble à « Système d'alerte précoce des Grands Lacs » cadre pour cerner les menaces qui pèsent sur l'environnement. Ce projet désignera et classera par ordre de priorité les facteurs de stress émergents et les menaces à l'intégrité physique, chimique et biologique des lacs, et formulera des recommandations aux gouvernements, par l'intermédiaire de la Commission, pour atténuer ou prévenir les effets potentiels des menaces et des facteurs de stress cernés. Le projet profitera d'un atelier d'experts qui se tiendra en 2018.

En 2017, le Comité de la priorité scientifique a achevé son projet de coordination et de circulation de l'information, qui examinait les possibilités d'améliorer l'utilisation des données de surveillance de l'environnement au niveau décisionnel. Dans l'ensemble, le projet a révélé que les organismes scientifiques et de gestion des Grands Lacs s'y prennent beaucoup mieux pour recueillir et gérer des données que pour fournir des renseignements opportuns et utiles aux personnes dont les décisions influent sur la qualité de l'eau des Grands Lacs. Le rapport est disponible sur le site Web du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs.

Le Comité de la priorité scientifique a terminé son projet sur l'influence relative des sources agricoles d'engrais commerciaux et de fumier dans le bassin occidental du lac Érié. L'analyse évalue également la capacité des programmes de surveillance et des modèles de bassins versants actuels à comprendre les sources agricoles de phosphore, examine d'autres facteurs responsables de la libération de phosphore (rémanent et à travers les tuyaux de drainage) dans le lac, et relève les insuffisances sur le plan scientifique. Un rapport final de la Commission est attendu début 2018.

Le Comité a également examiné les effets potentiels du transport d'hydrocarbures liquides non raffinés (comme le pétrole brut) sur la qualité de l'eau et les processus écologiques dans les Grands Lacs. Ce rapport sera terminé en 2018.

Enfin, le Comité a achevé un projet de recherche visant à mieux comprendre les déclinés observés au niveau de la productivité extracôtière dans certains Grands Lacs, y compris la façon dont les nutriments traversent le réseau trophique et sont redistribués dans les lacs. Ce projet devrait compter à l'heure de prendre des décisions de gestion visant à faire l'équilibre entre l'enrichissement nutritif des zones littorales (et les efflorescences algales qui l'accompagnent) et la baisse de la productivité au large, y compris en ce qui a trait à la biomasse de poisson. Un rapport final est attendu en 2018.

Conseil consultatif des professionnels de la santé



Le coprésident canadien David Buckeridge fait état des activités du Conseil consultatif des professionnels de la santé lors de la réunion semestrielle de l'automne de la Commission à Ottawa. Photo: Commission

En février, le Conseil consultatif des professionnels de la santé a fait paraître un rapport évaluant les cyanobactéries présentes dans les Grands Lacs et leurs toxines connexes - et leurs répercussions sur la santé humaine. Le rapport explique les défis que les organismes chargés de maintenir les eaux en santé pour la consommation d'eau potable et la baignade doivent relever face à la prolifération de ces efflorescences algales toxiques. Le Conseil formule diverses recommandations, proposant notamment des améliorations à la technologie d'épuration de l'eau pour éliminer les toxines cyanobactériennes, une surveillance rigoureuse des toxines dans l'eau de source et davantage de recherches sur la meilleure façon de traiter l'eau exposée à ces toxines.

Le Conseil a fourni un examen et une contribution au rapport ETP et à l'annexe technique publiés par la Commission. En s'inspirant du rapport de 2014 du Conseil intitulé *Recommended Human Health Indicators for Assessment of Progress on the Great Lakes Water Quality Agreement* (Indicateurs de santé humaine recommandés pour l'évaluation des progrès accomplis envers les objectifs de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs), la Commission a présenté son rapport aux gouvernements en 2017. Elle recommande des méthodes normalisées pour évaluer les concentrations de contaminants dans les portions comestibles du poisson à titre d'indicateur. Les Parties ont partiellement donné suite à cette recommandation, en rendant compte des niveaux et des tendances lac-par-lac et à l'échelle du bassin pour certains contaminants dans cinq espèces de poissons jugées intéressantes pour la consommation humaine. Ce rapport soulignait également l'importance des indicateurs de l'eau de source pour la santé humaine et donnait naissance aux recommandations de la Commission sur l'eau de source dans l'ETP : Que les Parties surveillent la qualité de l'eau potable et en fassent rapport.

Le Conseil se prépare à entamer un examen de la qualité de l'eau et de la santé humaine dans les Grands Lacs en guise de suivi au travail effectué à l'origine par la Commission en 1912-1914. Une étude « centenaire » proposée examinerait de nouveaux outils et ressources et aiderait à décrire la façon dont la qualité de l'eau et les résultats connexes en matière de santé humaine ont évolué au cours du siècle dernier, et à relever les secteurs où il y aurait lieu d'investir. Un atelier d'experts est prévu pour 2018.

Le Conseil a conclu la première phase d'un examen des facteurs environnementaux et de leur incidence sur les maladies gastro-intestinales d'origine hydrique dans quatre villes qui s'approvisionnent en eau potable dans les Grands Lacs. La première phase a évalué la faisabilité d'obtenir des données appropriées et a examiné les défis associés à la réplification de ces études; une deuxième phase s'amorcera en 2018.

Stratégie de communication



Le public se rassemble dans une salle de réunion du Centre Lake Erie de l'Université de Toledo le 23 mars pour donner son avis sur l'ébauche du rapport d'évaluation triennale des progrès et le Rapport d'étape des Parties (États-Unis-Canada) publié en 2016. Photo: Commission

L'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs confère à la Commission la responsabilité suivante : « l'engagement envers le grand public de renforcer la sensibilisation sur la valeur intrinsèque de l'eau des Grands Lacs, la nature des sujets touchant à la qualité de cette eau et l'intérêt de prendre des actions individuelles et collectives afin de la restaurer et de la protéger ».

La Commission a publié un rapport ETP préliminaire en janvier pour recueillir les commentaires du public, demandant aux participants de faire part de leurs commentaires et suggestions sur cette ébauche, soit en ligne à www.ParticipezCMI.org ou par courriel, soit en assistant à l'une des assemblées publiques tenues en mars à Sault Ste-Marie, Détroit, Sarnia, Toledo, St. Catharines et Buffalo. Au total, 743 personnes ont participé aux réunions, et 150 personnes ont présenté des commentaires en ligne. D'autres ont participé au processus d'examen et de commentaires par l'intermédiaire des médias sociaux, du bulletin de la Commission Connexion Grands Lacs et en visualisant des vidéos lors du Forum public des Grands Lacs tenu à l'automne 2016. La Commission a également tenu une séance d'écoute à Sault Ste-Marie avec des communautés autochtones et une table ronde avec des représentants d'organismes communautaires et des scientifiques à Détroit. Lorsque le rapport ETP proprement dit a été publié, la Commission a produit des vidéos promotionnelles pour expliquer les conclusions et les recommandations du rapport, qui ont été largement vues et partagées sur les médias sociaux et Connexion Grands Lacs, le bulletin de la Commission sur les questions touchant les Grands Lacs. Le numéro de décembre du bulletin, ainsi que les numéros subséquents jusqu'à la mi-2018, résumant de manière plus détaillée les conclusions de la Commission dans des domaines clés.

Les efforts de la Commission pour accroître la visibilité de ses communications sur les réseaux sociaux ont continué de dépasser les attentes. Le compte Twitter principal de la Commission, @IJCSharedWaters, a terminé l'année 2017 avec 3 810 abonnés, soit une augmentation annuelle de 30 p. 100. Son compte Facebook a augmenté de près de 2 000 abonnés, soit une augmentation de 114 p. 100 par rapport à 2016, terminant l'année avec 3 720 abonnés. Le bulletin mensuel de la Commission Connexion Grands Lacs et ses bulletins trimestriels Entre deux eaux ont connu un succès ininterrompu. Les bulletins d'information ont accueilli au total plus de 1 200 nouveaux abonnés et obtenu des taux d'ouverture supérieurs à la moyenne pour les articles. La Commission a publié 12 numéros de Connexion Grands Lacs et quatre éditions de Entre deux eaux en 2017.

La modernisation du site Web de la CMI s'est poursuivie en 2017 et le nouveau site sera progressivement mis en œuvre d'ici la mi-2018.

Chapitre IV: Autres faits saillants

À la mémoire de Thomas L. Baldini, ancien coprésident de la Section américaine

1943-2017

Originaire de Marquette (Michigan), Tom Baldini a été coprésident américain de la Commission mixte internationale de 1994 à 2002. Parmi les projets majeurs menés sous sa direction, force est de citer une étude sur l'inondation historique de la rivière Rouge en 1997 et des recommandations pour protéger les eaux des Grands Lacs du détournement et de la surexploitation et adopter une vision pour la Commission au XXI^e siècle. Au cours de cette période, M. Baldini a également exercé en qualité de commissaire américain de la Commission de la frontière internationale.

M. Baldini a enseigné au gouvernement et a été administrateur adjoint de l'école secondaire Marquette Senior High School. Il a ensuite été le représentant du gouverneur James Blanchard dans la péninsule supérieure du Michigan. À ce titre, il a participé à d'importantes décisions de développement économique et conseillé le gouverneur lors de la négociation de la Charte des Grands Lacs et du Great Lakes Toxic Substances Control Agreement. Après avoir quitté la Commission, il a enseigné au département de sciences politiques à la Northern Michigan University et a été élu maire de Marquette.

Pour reprendre les propos de James Blanchard:

“Il était toujours là pour les siens, ses amis, ses voisins, ses collègues et ses étudiants. Il a touché des milliers de vies. Enseignant, éducateur, fonctionnaire à Marquette, Lansing et Washington, Tom Baldini a été une force publique et un chef de file pendant tout un demi-siècle. Je l'ai rencontré en 1970. Il était déjà un défenseur dynamique et un ambassadeur de la péninsule supérieure. Bien entendu, il était un expert éclairé sur les enjeux de la péninsule : l'emploi, le tourisme, les écoles, les Grands Lacs et les relations canado-américaines. Je l'appelais mon « gouverneur de la péninsule supérieure ». Mon personnel était du même avis. Bien informé, dévoué au service du public et mentor auprès de futurs leaders, il a dynamisé tout ce qu'il a touché. Oh, comme il va nous manquer! Quelle belle et merveilleuse vie à célébrer!”

Tout le monde se souvient de lui pour son dévouement à la fonction publique.



Ancien coprésident de la Section américaine, Thomas Baldini prend la parole au cours d'une réception de la Commission en septembre 1994. M. Baldini est décédé le 26 décembre 2017. Photo: Commission

À la mémoire de Léonard Legault, ancien coprésident de la Section canadienne

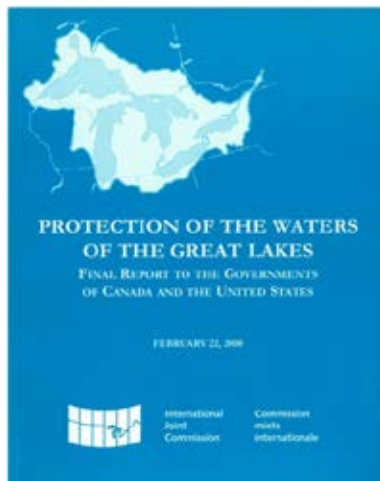
1935-2017

Récipiendaire de l'Ordre du Canada, Conseil de la Reine, ambassadeur du Canada auprès du Saint-Siège, diplomate de carrière, Léonard Legault a été président canadien de la Commission mixte internationale du 10 mars 1997 à mars 2001.

Au cours de son mandat, la Commission a fait rapport sur deux demandes concernant la rivière Niagara (agrandissement du pont de la Paix et du tunnel hydroélectrique de la rivière Niagara en 1998) et sur la conception de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques.



Ancien coprésident de la Section canadienne, Léonard Legault est décédé le 17 mars 2017 au terme d'une éminente carrière au ministère des Affaires étrangères. Photo: Commission



Le président canadien Legault, avec le président américain Tom Baldini, a été le principal rédacteur du rapport de la CMI sur la protection des eaux des Grands Lacs (2000), qui traite des problèmes de détournement massif d'eau et des utilisations consommatrices ou destructrices de cette précieuse ressource. Demeuré très populaire, le rapport a été récemment mis à jour en 2015.

Un jour, ayant aperçu M. Legault dans l'auditoire, le gouverneur général du Canada Roméo LeBlanc s'exclamait:

“Veuillez me pardonner si je fais en passant une mention de Léonard Legault, ... qui nous a permis de remporter nos litiges sur les frontières de l'Atlantique avec les États-Unis et la France. Je me contenterai de dire qu'à mon avis, si nous sommes un plus grand pays aujourd'hui, en termes de territoire et de justice, c'est grâce à Léonard Legault.”

M. Legault était âgé de 81 ans.

Membres des conseils et employés ayant quitté leur poste

Plusieurs membres des conseils ont quitté leur poste en 2017, laissant derrière eux un legs exemplaire de savoir-faire et de dévouement bénévole:

- ◆ Nolan Baratono, Conseil international de contrôle du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie, 2015-2017
- ◆ Denis Brown, Conseil international de contrôle du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie, 2013-2017
- ◆ Glen Davidson, Conseil international de contrôle du lac Osoyoos et Conseil international de contrôle du lac Kootenay, 2004-2017
- ◆ Lori Dowling-Hanson, Conseil international de contrôle du bassin du lac des Bois et de la rivière à la Pluie, 2013-2017
- ◆ Tareq El-Zabet, Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs – CCS, 2015-2017
- ◆ Rob Fleming, Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs, 2014-2017
- ◆ Marcel Gaucher, Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs, juin-décembre 2016
- ◆ Norm Granneman, coprésident du Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs – CCS, 2009-2017
- ◆ Brian Grantham, Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs – CCS, 2007-2017
- ◆ Dean Jacobs, Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs, 2014-2017
- ◆ Herm Martens, Conseil international de la rivière Rouge, 2005-2017
- ◆ Betty Matthews-Malone, Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs, 2014-2017
- ◆ Michael Ripley, Conseil de la qualité de l'eau des Grands Lacs, 2014-2017
- ◆ Steven Topping, Conseil international de la rivière Rouge, 2001-2017

Les commissaires tiennent à faire part de leur reconnaissance aux employés qui ont quitté leur poste en 2017:

- ◆ David Dempsey, conseiller en politiques, Section américaine
- ◆ Shannon Runyon, conseillère principale, Section américaine
- ◆ Allison Voglesong, boursière du programme Sea Grant/CMI, Bureau régional des Grands Lacs

La Commission voudrait également exprimer sa gratitude aux étudiants et stagiaires qui lui ont prêté main forte en 2017:

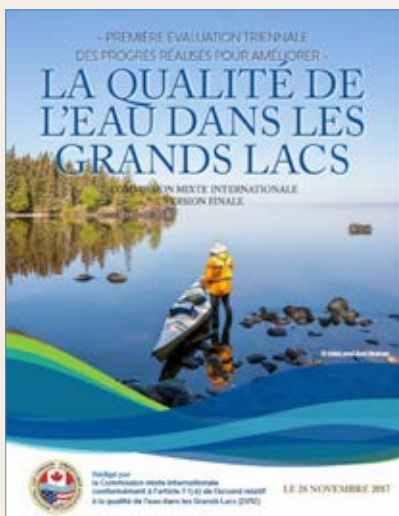
- ◆ Kirsten Aleksejev, stagiaire en politique, Section canadienne
- ◆ Robyn Barabash, stagiaire juridique, Section canadienne
- ◆ Alex Bradburn, étudiante en politique, Section canadienne
- ◆ Dharni Grover, stagiaire scientifique, Bureau régional des Grands Lacs
- ◆ Iman Hersi, étudiant en gestion de dossiers, Section canadienne
- ◆ Anne Hobdy, étudiante, projet de gestion des dossiers, Section américaine
- ◆ Emma Hobdy, étudiante, projet de gestion des dossiers, Section américaine
- ◆ Christopher Holland, étudiant en SIG, Section canadienne
- ◆ Maeesha Ilnaat, étudiante en gestion de dossiers, Section canadienne
- ◆ Trevor Neiman, stagiaire juridique, Section canadienne
- ◆ Michelle Randall, étudiante en gestion de dossiers, Section canadienne
- ◆ Megan Sanders, stagiaire en affaires publiques, Section américaine
- ◆ Dahlia Shuhaibar, stagiaire juridique, Section canadienne
- ◆ Gabrielle Snow, étudiante en politique, Section canadienne
- ◆ Cassandra Stea, étudiante en SIG, Section canadienne
- ◆ Kevin Strauss, étudiant en SIG, Section canadienne
- ◆ Patrick Therrien, stagiaire juridique, Section canadienne
- ◆ Trevor Wilkinson, stagiaire en politique, Section canadienne
- ◆ Erika Woolner, étudiante en gestion de dossiers, Section canadienne
- ◆ Maaha Zia, étudiante en gestion de dossiers, Section canadienne

Rapports aux gouvernements

Tout au long de l'année, la Commission a présenté des rapports aux gouvernements sur toute une diversité de sujets, plusieurs ayant été décrits de manière plus détaillée dans le présent rapport.

Évaluation triennale des progrès - Ce rapport résume les conclusions de la Commission sur les manières dont les Parties à l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs ont atteint les objectifs énoncés dans l'Accord. Il comprend une série de recommandations sur les mesures que le Canada et les États-Unis pourraient prendre pour améliorer la santé des Grands Lacs. On trouvera de plus amples renseignements sur le rapport dans la section Évaluation triennale des progrès.

Recommandations de la Commission mixte internationale sur les microplastiques dans les Grands Lacs - Ce rapport formule des recommandations sur la façon dont les États-Unis et le Canada peuvent traiter la question des microplastiques dans les Grands Lacs, à la suite d'un atelier scientifique tenu à Windsor les 26 et 27 avril 2016. Les microplastiques sont des morceaux de plastique de 5 millimètres ou moins et peuvent se présenter sous forme de microbilles provenant de produits de soins personnels, de fibres de vêtements synthétiques, de gros morceaux de plastique dégradés, de poudres et de granules utilisés au stade de la pré-production.



Évaluation triennale des progrès et l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs



Rapport d'activités 2016 - Ce rapport résume les activités de la Commission et des conseils et groupes de travail qui en relèvent au cours de l'année civile 2016.

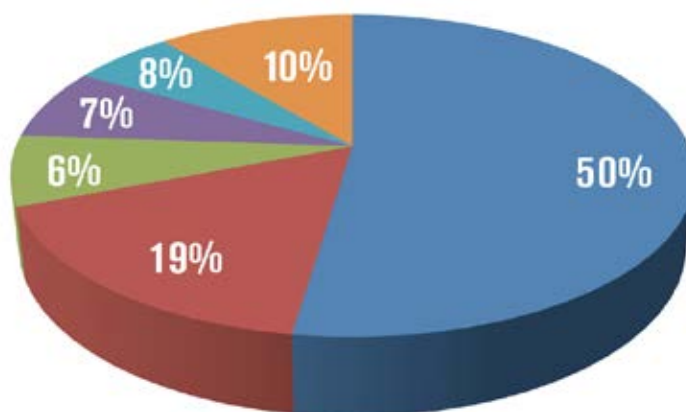
Sommaire financier

Conformément à ce qui est stipulé dans le Traité des eaux limitrophes, la Commission est financée directement par les États-Unis et le Canada, par l'intermédiaire de sa Section américaine et de sa Section canadienne, situées respectivement à Washington, D.C. et Ottawa (Ontario). Les dépenses de la Commission pour 2017 sont celles de l'année financière américaine (du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017) et de l'année financière canadienne (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017), et elles sont indiquées respectivement en dollars américains et canadiens, sans ajustement pour le taux de change. Aux fins du présent rapport, les dépenses de la Commission sont regroupées en six catégories.

Secteur de dépenses	Dépenses combinées
TEL	6,872,000 \$
AQEGL*	2,553,000 \$
IIBH	860,000 \$
COMM	995,000 \$
TI	1,076,000 \$
ADMIN	1,311,000 \$
Total	13,667,000 \$

TEL:	Activités liées aux renvois et demandes du Traité des eaux limitrophes en marge de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs
AQEGL:	Activités liées à l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs
IIBH:	Financement de l'Initiative internationale sur les bassins hydrographiques
COMM:	Activités de communication
TI:	Technologie de l'information et soutien
ADMIN:	Coûts administratifs

■ TEL ■ AQEGL ■ IIBH ■ COMM ■ TI ■ ADMIN



* Le budget de chaque section contribue la somme de 1 600 000 \$ au Bureau régional des Grands Lacs, ce qui comprend les fonds nécessaires pour les activités, les communications, les frais d'administration et la technologie de l'information.



